



Commission Départementale du Football d'Entreprise et du Football Diversifié

Animateur : M. PAREUX
Membre : M. PASQUINI
Excusé : M. BOISNOIR

PV du 29 mars 2022

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du DEF, dans les conditions de forme et de délai définies à l'article 31 du Règlement Sportif Général du DEF et à l'annexe financier.

MODIFICATION DE MATCH – MATCHS REPORTES OU MODIFIES :

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

→ A l'attention des clubs : nous rappelons que les notifications des indisponibilités des salles doivent être datées, signées, et avoir le cachet de la ville. Tout courrier ne respectant pas cette règle, ne sera pas pris en compte.

FEUILLES DE MATCH :

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

La feuille de match informatisée devient obligatoire sur les rencontres du championnat Seniors Futsal.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier. (Compétition, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

AFFAIRES GENERALES

La commission se réunira tous **les mardis de 10h30 à 12h00.** → Vous pouvez la joindre pendant ces réunions au : **01 60 84 93 19.**



CHAMPIONNAT FUTSAL

Match n° 23975074 – CROSNE FUTSAL 2 / REVE 1 remis au 26/03/2022

Reprise du dossier.

Courriels de la Mairie de CROSNE et de CROSNE FUTSAL du 23/03/2022.

Demande traitée par le Secrétariat.

Cette rencontre s'est déroulée le samedi 26/03/2022 à 15h30.

Résultat : CROSNE FUTSAL 2 : 4 buts – REVE 1: 6 buts

COUPE DE L'ESSONNE FUTSAL

Pour la Coupe Essonne Futsal, les frais d'arbitrage sont à partager entre les 2 équipes et seront prélevés sur le compte club.

Dates prévisionnelles des :

¼ de finale : semaine du 11 au 17 avril 2022. Date butoir le 1er mai 2022

½ finale : semaine du 2 au 8 mai 2022. Date butoir le 22 mai 2022

Tirage des ¼ de finale :

- 1- VILLABE ETS 1 / IGNY FUTSAL 1
- 2- CROSNE FUTSAL 1 / MYA FUTSAL 1
- 3- ULIS FUTSAL 1 / BVE FUTSAL 1
- 4- MNVDB FC 1/ DIAMANT FUTSAL 1

Prochaine réunion le mardi 5 avril 2022